

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax**  
**Province de Québec**  
**Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 13 mars 2018, à 19 heures, au Centre Communautaire, 10, rue de l'Église.

Sont présents: Sylvain Laganière, Normand Provencher, Manon Lambert, Christian Daigle, Laurence Andrée Lavigne et Jean Goulet, conseillers et conseillères, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

34-03-18  
Ordre du jour

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

35-03-18  
Procès-verbal  
13 février

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février tel que rédigé.

ADOPTÉ

36-03-18  
Comptes  
municipaux

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	26 866.25 \$
Compte à payer :	<u>169 053.03 \$</u>

Total des paiements	195 919.28 \$
---------------------	---------------

ADOPTÉ

37-03-18  
Embauche  
employé  
occasionnel  
travaux publics

Il est proposé par Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité d'engager Michel Duperron, à temps partiel occasionnel pour effectuer, sur demande, différents travaux de mécanique et de travaux publics ;

D'autoriser Martine Bernier, directrice générale, à signer l'entente de travail avec monsieur Duperron.

ADOPTÉ

38-03-18  
Embauche  
manœuvre en  
chef

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que Michel Duperron soit embauché comme manœuvre en chef des travaux publics à temps plein, selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et ce dernier ;

QUE Martine Bernier, directrice générale soit autorisée à signer ledit contrat.

ADOPTÉ

39-03-18  
Appui Sogetel inc.  
projet fibre optique

CONSIDÉRANT QUE certains secteurs de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax présentent une couverture déficiente des services large bande et que le conseil municipal a été à maintes reprises interpellé afin que cette situation puisse être corrigée ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada ainsi que le Gouvernement du Québec ont mis de l'avant les programmes « Brancher pour innover » et « Québec Branché », qui visent à permettre aux communautés d'avoir accès aux services large bande respectant les exigences minimales de 5 Mbps/1 Mbps ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Sogetel inc. désire présenter une demande d'assistance financière dans le cadre des programmes susmentionnés, visant la mise en place d'un réseau de fibre optique qui permettrait une économie numérique significative en ayant accès à des services qui rencontreraient les exigences minimales établies par le CRTC (50 Mbps/10 Mbps) dans la décision CRTC-2016-496 du 21 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT les bénéfices concrets qui découleront de l'accès aux services large bande livrés sur fibre optique, notamment :

- Les industries agricoles et acéricoles, qui sont de plus en plus modernisées, pourront améliorer leur efficacité en ayant accès à des services de large bande leur permettant d'automatiser leurs installations et d'échanger des informations avec leurs clients et fournisseurs de façon efficiente.
- Les travailleurs autonomes dont le bureau est situé à domicile profiteront des services de large bande leur permettant d'échanger des informations avec leurs clients et fournisseurs de façon efficiente.
- Le réseau donnera à la collectivité la possibilité d'utiliser la télémédecine qui permettra à nos résidents d'avoir accès aux médecins des grandes villes lorsque les services seront disponibles. De plus, le réseau permettra le transfert de connaissances entre nos médecins et ceux des grandes villes et vice-versa.
- Le projet aidera notre communauté à freiner l'exode des jeunes lié au manque d'accès à des services large bande performants.

- Le projet permettra à notre communauté d'avoir accès à des services évolués, tels que la domotique et l'infonuagique, qui sont de plus en plus répandus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, dans la MRC de L'Érable, appuie fortement la compagnie Sogetel inc. dans sa démarche de déploiement de fibre optique dans la région et demande respectueusement aux autorités concernées d'acquiescer à sa demande de subvention présentée dans le cadre des programmes susmentionnés.

ADOPTÉ

40-03-18  
Levée de  
la séance

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19 h 10.

ADOPTÉ

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse

---

Martine Bernier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière